

# éditorial.

## **Commerce : réouverture du marché britannique à la viande de canard, le travail et la mobilisation de la filière a payé. Sur le Mercosur, la mobilisation ne faiblit pas.**

Après plus de 15 mois d'interdiction, le Royaume-Uni rouvre son marché aux produits des canards français. C'est un véritable soulagement pour la filière et la reconnaissance du travail et de la mobilisation du Cicar sur ce dossier, soutenu par le Cifog et Anvol.

La réouverture du marché britannique constitue en effet une avancée majeure : Les éleveurs de canards étaient privés depuis le 7 mars 2024 d'un volume d'exportations annuel de près de 2 000 tonnes, soit environ 10 % de la production nationale, représentant une perte d'environ 650 000 euros de chiffre d'affaires par mois.

Si l'on peut regretter la lenteur du processus qui a fortement fragilisé la filière, l'aboutissement positif du dossier après plus d'un an de travail et de collaboration avec les pouvoirs publics illustre aussi la nécessité poursuivre cette dynamique pour travailler à la reprise des exportations vers d'autres marchés, et d'en améliorer l'efficacité. La levée d'autres embargos, comme celui du Japon, doivent aussi pouvoir être levés grâce à cette dynamique, la filière reste donc plus que jamais mobilisée.

Sur le volet défensif, la filière là aussi poursuit sa mobilisation : alors que le président brésilien Lula da Silva sera en France les 6 et 7 juin en visite officielle et à quelques semaines de discussions déterminantes à Bruxelles, nous demandons à la France, avec nos collègues des filières bovines, céréales et sucre, de clarifier sans ambiguïté sa position : réaffirmer son opposition ferme à la ratification de cet accord qui affaiblirait durablement la compétitivité de l'agriculture française et compromettrait les ambitions européennes en matière de souveraineté alimentaire.

Dans le cadre de la montée des tensions commerciales entre l'Union européenne et les États-Unis, la Commission européenne cherche à accélérer la ratification de l'accord UE-Mercosur comme levier de stabilisation diplomatique. Nous souhaitons rappeler que cet accord aurait un coût économique sans précédent pour l'agriculture française. Alors que certains cherchent à en minimiser l'impact, les filières agricoles tirent à nouveau la sonnette d'alarme : elles refusent d'être sacrifiées au nom d'intérêts commerciaux à court terme.

Anvol prendra à ce titre la parole, aux côtés d'Interbev, Intercéréales et l'AIBS, lors d'un événement presse organisé le 4 juin à l'Assemblée Nationale sous le parrainage du député Stéphane Travert (Député de la Manche et ancien ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation).

Bruno MOUSSET  
Guy-Marie BROCHARD

Jean-Michel SCHAEFFER  
Président d'ANVOL



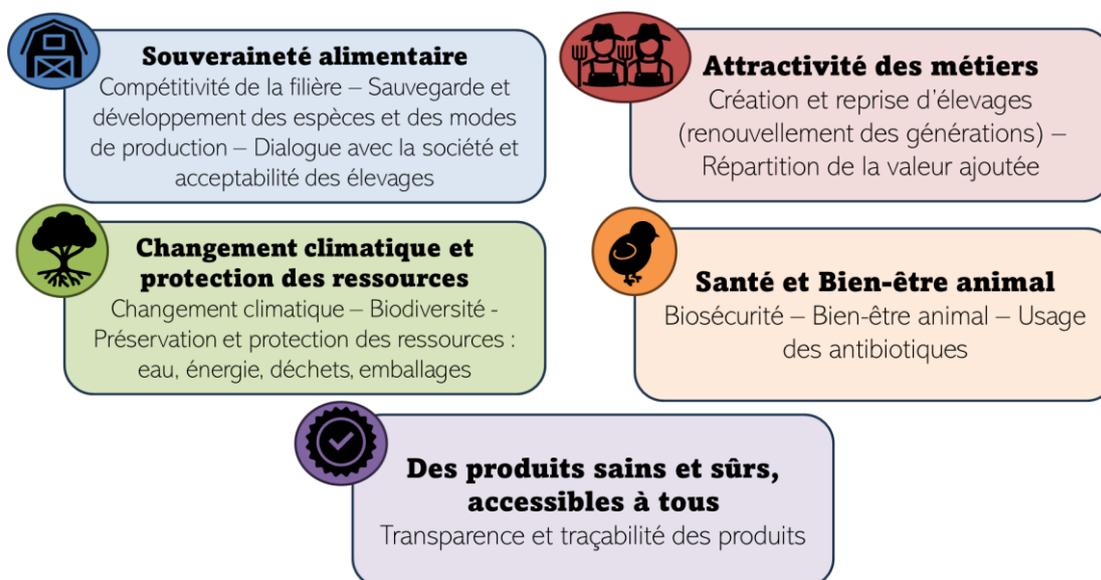
## CONSTRUCTION DE LA DÉMARCHE RSO ANVOL

Dans le cadre de la révision du Pacte Ambition 2025, ANVOL a engagé une démarche de réflexion sur la **Responsabilité Sociétale de la filière volaille de chair (RSO)**. Une enquête a été menée de novembre 2024 à mars 2025 auprès de 181 parties prenantes (129 internes et 52 externes), visant à hiérarchiser les **24 enjeux** identifiés selon leur importance et la performance perçue de la filière.

### OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE :

- Évaluer chaque enjeu sur une échelle de 1 à 5.
- Élaborer une matrice de matérialité selon la norme AFNOR NF X 30-029.
- Identifier les enjeux nécessitant une action rapide et ceux à consolider.

Cette analyse de matérialité a permis d'identifier une dizaine d'enjeux prioritaires pour la filière. A la suite d'un travail collectif en Commission RSO et d'une validation en Conférence des présidents le 9 avril 2025, ces enjeux ont été répartis en cinq grands piliers qui structureront la suite de la démarche :



*Les intitulés de ces ensembles sont encore provisoires, mais constituent une base représentative pour les réflexions à venir.*

Les résultats détaillés de l'analyse de matérialité sont à retrouver dans la newsletter *Les Infos RSO – Numéro 1* disponible en ligne sur la plateforme de l'interprofession (<https://info-anvol.fr/2025/05/21/newsletter-infos-rso-numero-01-avril-mai-2025/>)

### Étapes suivantes :

- Identifier les **indicateurs et actions existants**.
- **Définir et co-construire les indicateurs de suivi** lors des prochaines réunions :
  - Commission RSO le 11 juin 2025
  - Conférence des présidents le 24 juin 2025

Ces travaux visent à **accompagner la filière** dans la structuration d'un **plan d'action concret**, en phase avec les attentes sociétales.

Contact : Guillaume MALECKI – Chargé de mission RSO - [guillaume.malecki@interpro-anvol.fr](mailto:guillaume.malecki@interpro-anvol.fr)



## RENCONTRE AVEC MADAME LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE – 20 MAI 2025

A la demande de la ministre de l'Agriculture, Jean-Michel Schaeffer l'a rencontré le 20 mai. Deux sujets ont été abordés :

- La vaccination IAHP
- La PPL « entraves » : relèvement des seuils ICPE et révision des dispositions de la loi industrie verte

### VACCINATION IAHP :

La ministre a rappelé les contraintes budgétaires.

Elle a aussi évoqué les avancées récentes envisagées par la Commission européenne sur la révision du dispositif de surveillance et les économies auxquelles elle conduirait. A ce sujet, elle a déclaré qu'il faudrait en effet « regarder comment on peut répartir entre Etat et professionnel, cet allègement de charge ».

Anvol a salué cette déclaration en rappelant la nécessité de rendre fongible les « enveloppes » Etat/professionnels pour que les économies obtenues puissent alléger la charge des professionnels.

La ministre a également demandé à ce qu'Anvol travaille sur la mutualisation, entre les différentes espèces, du « surcoût résiduel » de la vaccination IAHP.

Elle a fait part de ses inquiétudes, notamment pour la filière canard à rôtir, sur le maintien de l'engagement des éleveurs dans la vaccination. Sur ce point Anvol a rappelé l'absence de consensus dans la filière sur ce sujet.

### PPL « ENTRAVES » - RELÈVEMENT DES SEUILS ICPE – INDUSTRIE VERTE

Sur ce sujet la ministre s'est contentée de rappeler le contenu du courrier qu'elle a adressé aux interprofessions et fédérations d'éleveurs le 16 mai dernier (cosigné avec la ministre de la Transition Ecologique).

Malgré les avancées obtenues en commission des affaires économiques, la ministre estime que l'équilibre envisagé entre le MASA et le MTE sous réserve qu'il soit acté en séance publique, est très intéressant pour nos filières et que nous devons bien peser le bénéfice/risque d'une poursuite de notre positionnement.

A ce titre, elle a défendu les avancées qu'elle avait obtenu (sur les dispositifs introduits par la loi Industrie verte et sur la réglementation ICPE) et sur lesquelles Anvol a émis des réserves.

Depuis la situation a évolué puisqu'une motion de rejet a été adoptée à l'Assemblée Nationale le 26 mai, renvoyant la suite des débats à une commission mixte paritaire. Anvol reste bien entendu mobilisée pour défendre ses propositions, à savoir :

- revenir à la procédure antérieure à la loi industrie verte pour les éleveurs en autorisation
- et de relever les seuils ICPE applicables aux élevages avicoles et porcins sans attendre 2026.



## COMMERCE EXTÉRIEUR : UKRAINE & MERCOSUR

### CLAUDE DE SAUVEGARDE UKRAINE



les mesures de limitation des importations pour l'Ukraine ont été adoptées hier, 22 mai 2025, par les Etats membres.

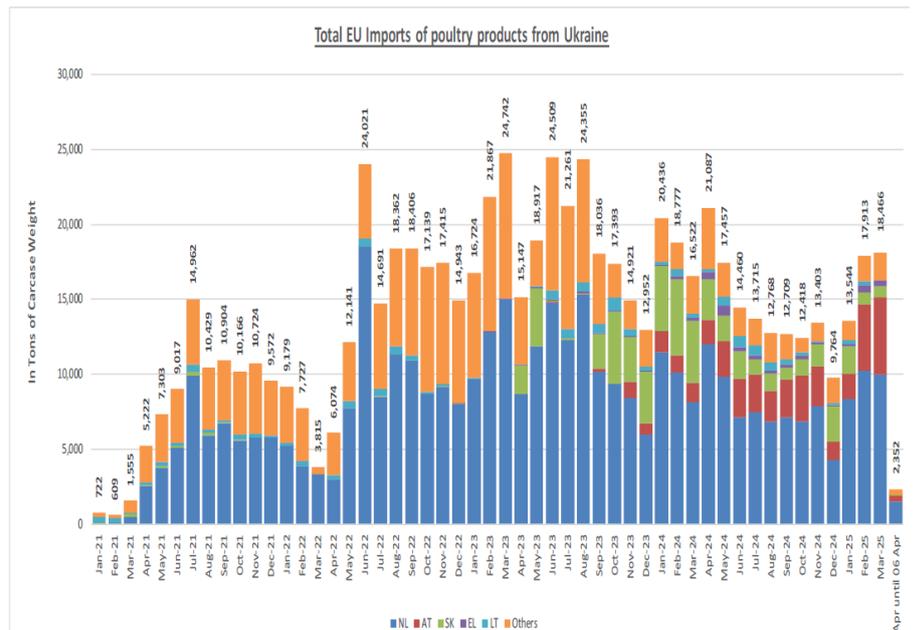
La quantité maximale de **52 500 tonnes** entre le 6 juin et le 31 décembre 2025 peut être importée en franchise de droits.

Cette quantité s'ajoutera aux **57 000 tonnes prévues** dans le mécanisme ATM pour les cinq premiers mois de l'année, du 1er janvier au 5 juin 2025, soit une **quantité totale pour l'année 2025 de 109 500 tonnes maximum** (poids du produit).

Pour l'année prochaine, les négociations sont en cours.

Il est intéressant de noter que plusieurs pays se sont abstenus (les trois pays baltes + le Danemark et la Suède) tandis que d'autres États membres (l'Allemagne, la République tchèque, la Finlande, l'Irlande en plus de ceux mentionnés précédemment) ont fait une déclaration indiquant qu'ils n'étaient pas satisfaits du processus et qu'ils souhaitent renégocier l'accord (avec des concessions plus importantes pour l'Ukraine).

Par conséquent, la pression pourrait augmenter de manière significative dans les semaines à venir pour accorder un accès plus large à l'Ukraine, en particulier avec la situation circonstancielle actuelle avec l'absence de produits brésiliens.



### MERCOSUR : OPPOSITION FERME DE LA FILIÈRE À LA RATIFICATION



A quelques semaines de discussions déterminantes à Bruxelles, nous redemandons à la France, avec nos collègues des filières bovines, céréales et sucre, de clarifier sans ambiguïté une position d'opposition ferme à la ratification de cet accord qui affaiblirait durablement la compétitivité de l'agriculture française et compromettrait les ambitions européennes en matière de souveraineté alimentaire.

Nous souhaitons rappeler que cet accord aura un coût économique sans précédent pour l'agriculture française.

Alors que certains cherchent à en minimiser l'impact, les filières agricoles tirent la sonnette d'alarme : elles refusent d'être sacrifiées au nom d'intérêts commerciaux à court terme.



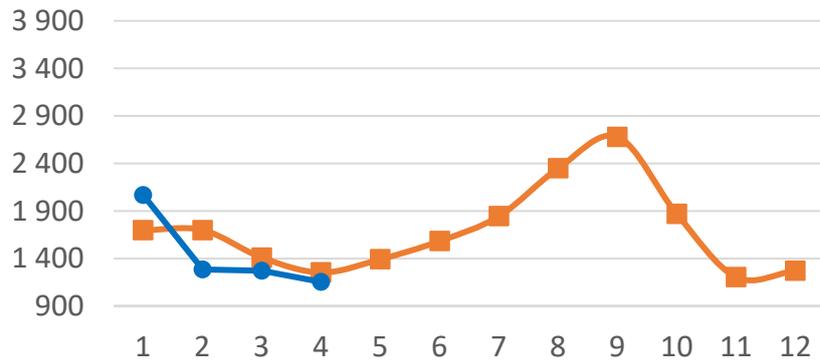


# CHIFFRES FILIÈRE PINTADE



## MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



## Avril 2025

**-8,05%**

A / A-1

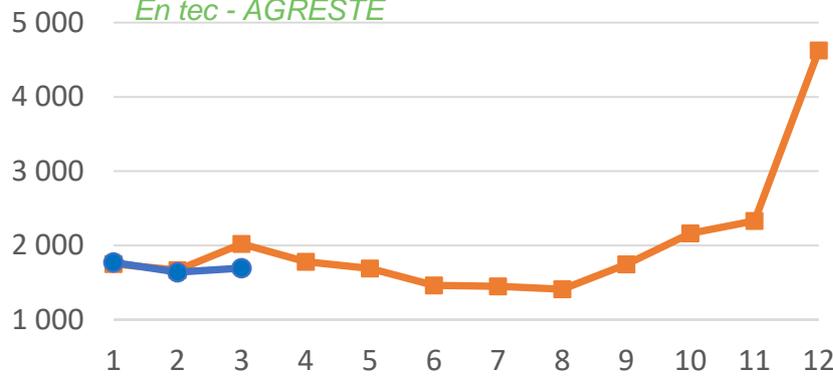
**-7,8%**

4 mois 2025/ 4 mois 2024

Cumulées sur les quatre premiers mois de l'année, les MEP de pintadeaux sont en repli de près de 470 000. Par contre les mises en place de pintadeaux LR progressent de 8% sur 4 périodes 25/4 périodes 24.

## ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



## Mars 2025

**-16,1%**

A / A-1

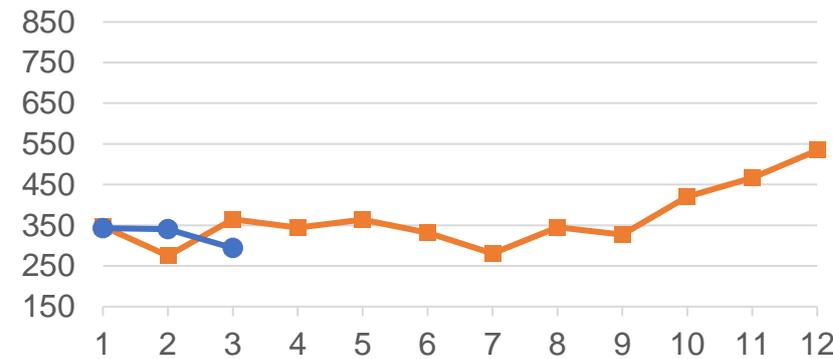
**-6,2%**

3 mois 2025 / 3 mois 2024

Sur les trois premiers mois de l'année, les volumes abattus sont en baisse (-339 tec) par rapport à la même période 2024. Par rapport à Janv. 2019 le déficit atteint près de 2 007 tec (-28,2%).

## EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



## Mars 2025

**-19,5%**

A / A-1

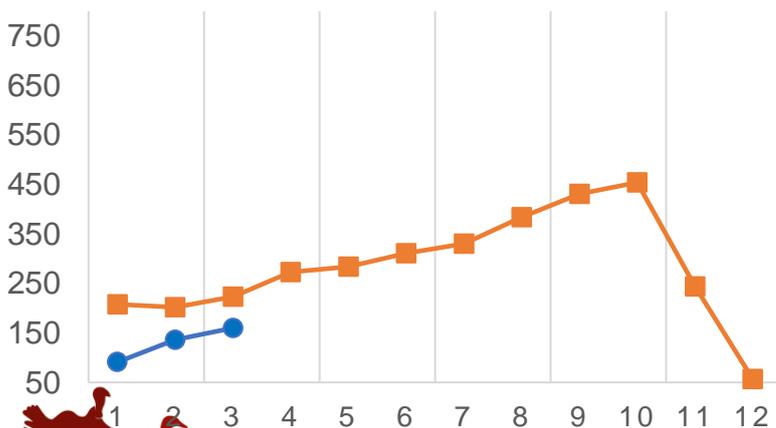
**-1,0%**

3 mois 2025 / 3 mois 2024

Même si le cumul des volumes exportés sur l'UE diminue de près de 9% au premier trimestre, en valeur il progresse de 2%. Sur la même période les volumes exportés progressent de près de 11% sur les Pays-Tiers, alors qu'ils sont stables sur le Royaume-Uni (+0,8% ; +1%).

## STOCKS DE CARCASSE

En tonnes produits finis - AGRESTE



## Mars 2025

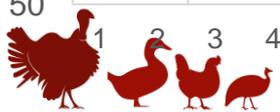
**+17,4%**

Mars.25 / Fév.25

**-28,4%**

Mars 2025 / Mars 2024

Les données de stocks de découpes n'étant pas/plus communiquées, ces évolutions ne concernent que le stock de carcasses.

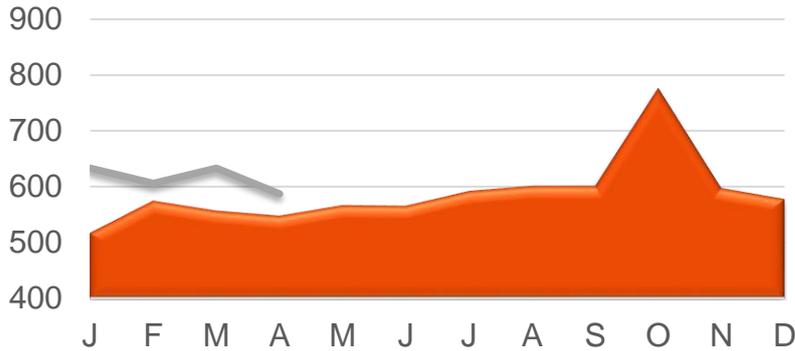


■ = Année 2024 ● = Année 2025



## MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



## Avril 2025

**+ 7,2 %**

A / A-1

**+ 3,9 %**

cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 587 milliers de têtes par semaine.

En cumul 4 mois 2025 par rapport à 2024, les mises en place progressent de +12%, les exportations d'OAC baissent de -22%, et celles de dindonneaux augmentent de +31%.

## POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête – Découpe (hors Baby) - CIDEF



## Avril 2025

**- 2,7 %**

A / A-1

**+ 0,5 %**

M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se maintient sous la barre des 12 kg (à 11,68 kg / tête) en avril 2025. Le poids des animaux se stabilise à la baisse en ce du début d'année 2025.

## ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 - CIDEF



## Avril 2025

**+ 4,4 %**

A / A-1

**- 0,6 %**

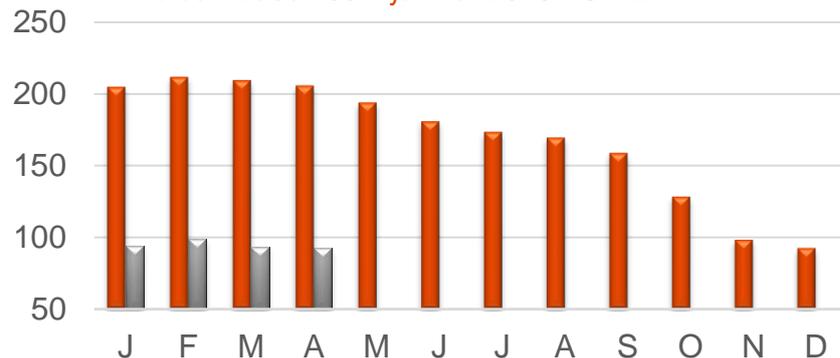
cumul 12 M

Les abattages rebondissent en avril, comparé à avril 2024. Les stocks restent au plus bas sur ce début d'année aussi bien en rouge qu'en blanc.

La baisse de volume est à corréliser avec la baisse du poids des animaux car le nombre d'animaux en place est lui en hausse.

## STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



## Avril 2025

**- 55,1 %**

A / A-1

**- 0,5 %**

M / M-1

Les stocks de viande (entier et découpe) restent faibles en ce début d'année. Ils continuent de baisser en avril.

— = année 2024

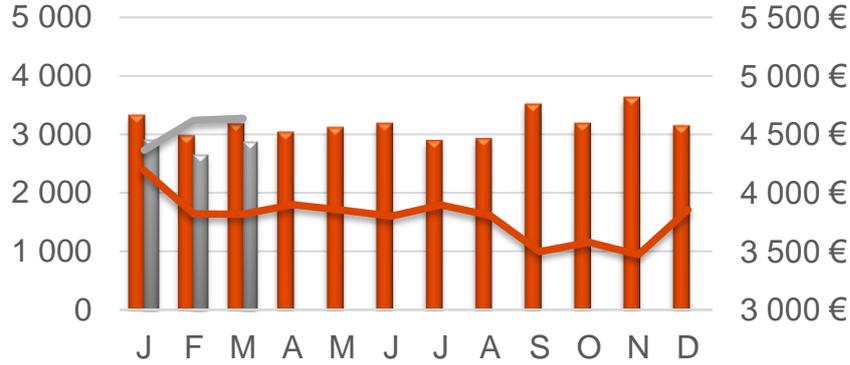
— = année 2025





## IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



### Mars 2025

**- 9,2 % (T)**  
A / A-1

**- 8,9 % (T)**  
Cumul 12 M

8 410 tonnes de dindes ont été importées sur les 3 premiers mois de l'année 2025, (- 1 022 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 4 540 € la tonne (+ 598€ à date par rapport à 2024).

## EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



### Mars 2025

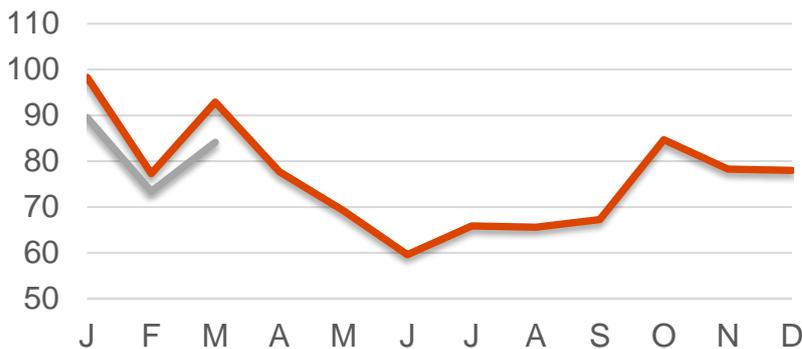
**+ 9,4 % (T)**  
A / A-1

**+ 21,4 % (T)**  
Cumul 12 M

10 307 tonnes de dindes ont été exportées sur les 3 premiers mois de l'année 2025, (+ 1 183 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 2 693€ la tonne (- 421€ à date par rapport à 2024).

## CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



### Mars 2025

**- 9,5 %**  
A / A-1

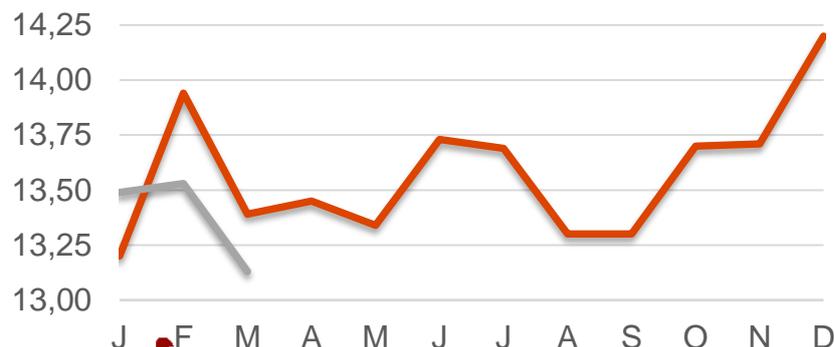
**- 2,5 %**  
Cumul 12 M

La consommation fléchit en ce début d'année 2025, et accuse un repli de 2,5% sur un an.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

## CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en €/kg - KANTAR FAM



### Mars 2025

**- 1,8 %**  
A / A-1

**- 2,3 %**  
Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 13,13€/kg en mars 2025, le prix moyen de l'escalope reste en recul sur 1 an (-2,3%).

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

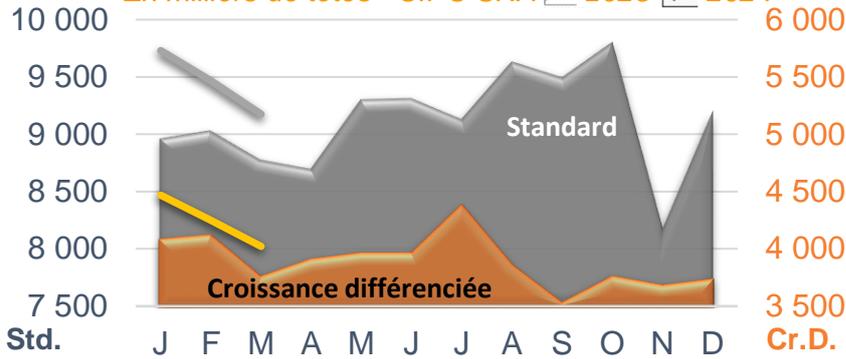
— = année 2024    — = année 2025





## MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA 2025 2024



### Mars 2025

**+ 5,3 %**  
A / A-1

**- 3,8 %**  
M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 13,20 millions de têtes par semaine dont 9,18 millions en standard et 4,02 millions en croissance différenciée (incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)

## ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



### Mars 2025

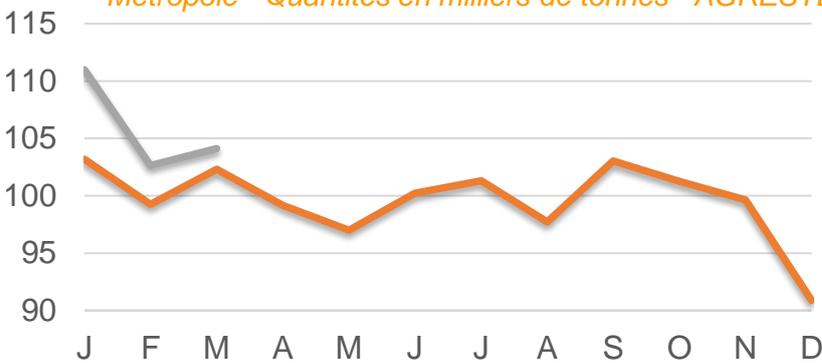
**+ 11,8 %**  
A / A-1

**+ 6,3 %**  
Cumul 12 M

Les abattages restent en forte hausse sur ce début d'année. En cumul 12 mois ils dépassent les 6,3%.

## ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



### Mars 2025

**+ 1,8 %**  
A / A-1

**+ 7,1 %**  
Cumul 12 M

L'augmentation des abattages ces 12 derniers mois relance la production en cumul 12 mois à +7,1%.

## STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



### Avril 2025

**- 24,4 %**  
A / A-1

**+ 2,1 %**  
M / M-1

La baisse des stocks amorcées l'année dernière perdue sur ce début d'année. Leur niveau reste inférieur de 25 à 30% à celui de l'année dernière.

= année 2024

= année 2025





# CHIFFRES FILIÈRE POULET



## IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



### Mars 2025

**+ 7,9 % (T)**  
A / A-1

**+ 4,6 % (T)**  
Cumul 12 M

168 181 tonnes de poulets ont été importées sur les 3 premiers mois de l'année 2025, (+ 7 626 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 3 533€ la tonne (+274 € à date par rapport à 2024).

## EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



### Mars 2025

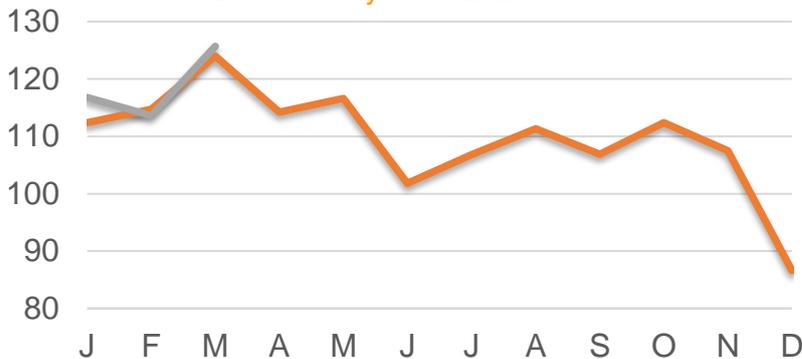
**+ 11,0 % (T)**  
A / A-1

**+ 4,7 % (T)**  
Cumul 12 M

54 358 tonnes de poulets ont été exportées sur les 3 premiers mois de l'année 2025, (+ 2 285 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 2 875 € la tonne (+ 80€ à date par rapport à 2024).

## CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



### Mars 2025

**+ 1,4 %**  
A / A-1

**+ 2,1 %**  
Cumul 12 M

La consommation de poulet en GMS se maintient en hausse en ce début d'année 2025. Elle a augmenté de près de 2,1% sur un an.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

## CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en €/kg - KANTAR FAM



### Mars 2025

**+ 0,9 %**  
A / A-1

**- 2,9 %**  
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC en février se fixe à 6,23€/kg. Le prix de l'escalope à 11,15 € et celui de la cuisse à 5,56 €.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

— = année 2024

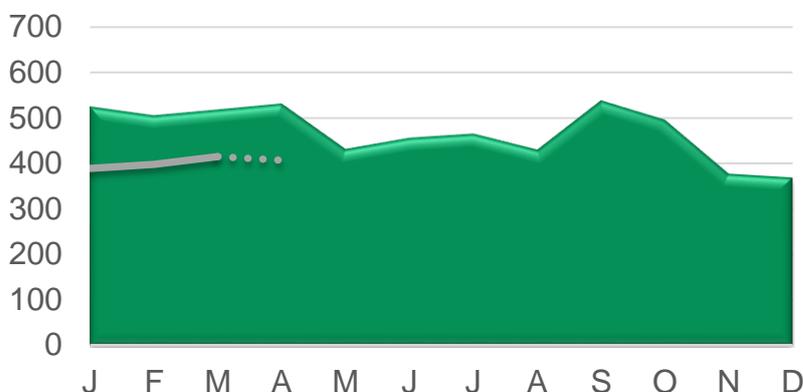
— = année 2025





## MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



### Mars 2025

**- 19,7 %**  
A / A-1

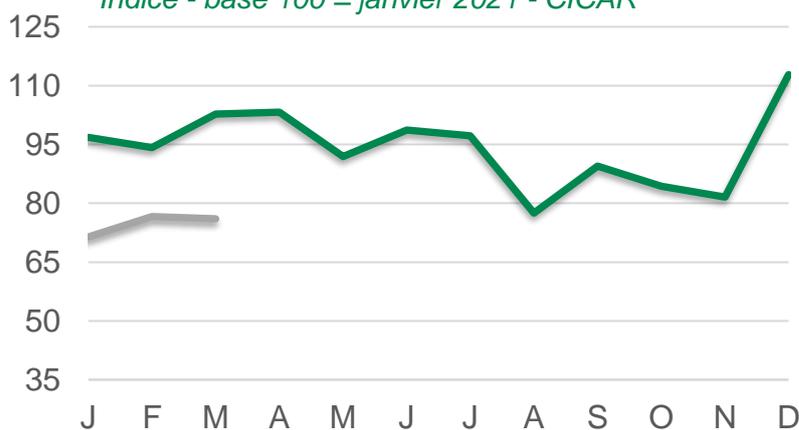
**- 8,8 %**  
Cumul 12 M

Les mises en place s'élèvent à 415 milliers de têtes hebdomadaires.

La baisse des mises en place se poursuit sur ce début d'année en lien avec des stocks de viande toujours élevés.

## ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



### Mars 2025

**- 26,0 %**  
A / A-1

**+ 2,8 %**  
Cumul 12 M

Les abattages reculent en mars mais restent positifs sur l'année.

La filière n'a pas encore récupéré l'ensemble des ses marchés.

## STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



### Mars 2025

**+ 23,1 %**  
A / A-1

**- 4,6 %**  
M / M-1

Les stocks de viande décroissent, mais à un rythme très lent. Ils restent deux fois supérieurs à ceux de l'année dernière.

— = année 2024

— = année 2025



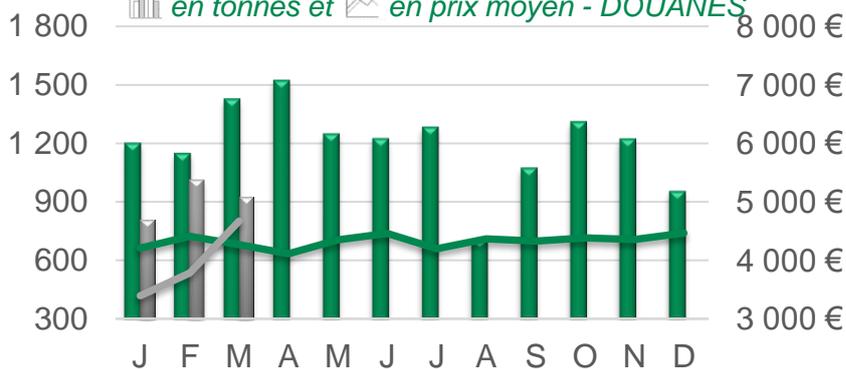


# CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



## IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



### Mars 2025

- 34,9 % (T)  
A / A-1

- 10,1 % (T)  
Cumul 12 M

2 743 tonnes de canards ont été importées sur les 3 premiers mois de l'année 2025, (- 1 015 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 3 949 € la tonne (- 346 € à date par rapport à 2024).

## EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



### Mars 2025

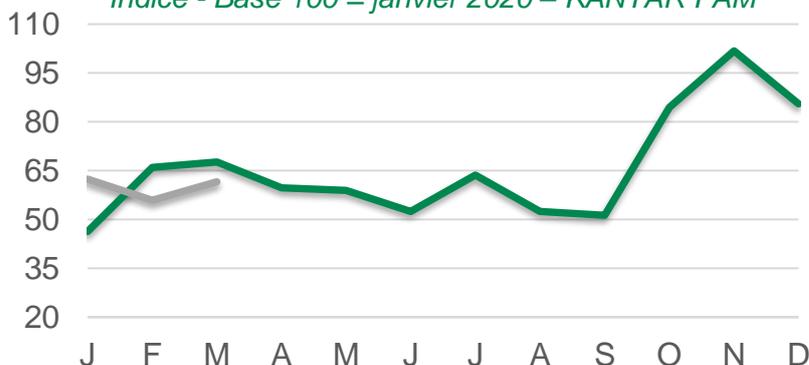
+ 43,9 % (T)  
A / A-1

+ 19,4 % (T)  
Cumul 12 M

4 927 tonnes de canards ont été exportées sur les 3 premiers mois de l'année 2025, (+ 1 415 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 4 809 € la tonne (- 2 306€ à date par rapport à 2024).

## CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



### Mars 2025

- 9,1 %  
A / A-1

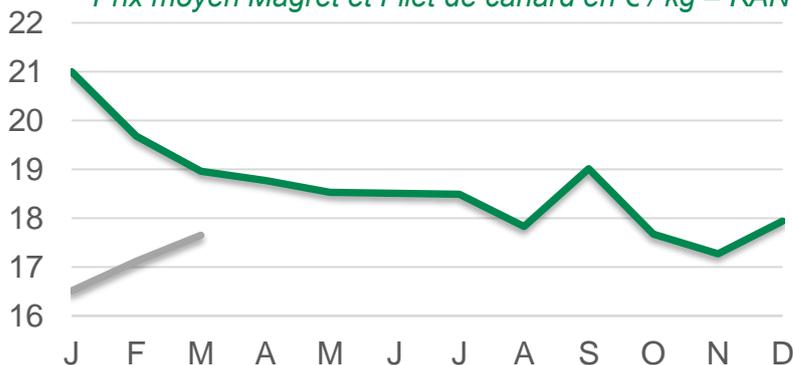
+ 35,7 %  
Cumul 12 M

La consommation recule en ce début d'année, mais reste plus que positive en cumul sur un an à +35,7%. La récente baisse de prix participe à la relance des ventes.

Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

## CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en € / kg - KANTAR FAM



### Mars 2025

- 7,2 %  
A / A-1

- 13,4 %  
Cumul 12 M

Le prix du magret / filet baisse à 17,65 €/kg en mars 2025. Le prix de l'ensemble des découpes s'établit à 16,37 €/kg.

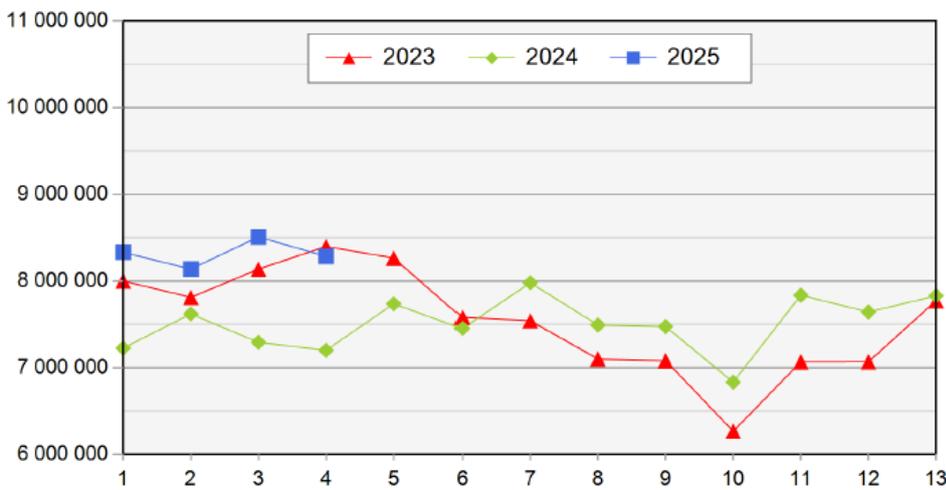
Source Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

— = année 2024    — = année 2025



## MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (4 périodes) – SYNALAF

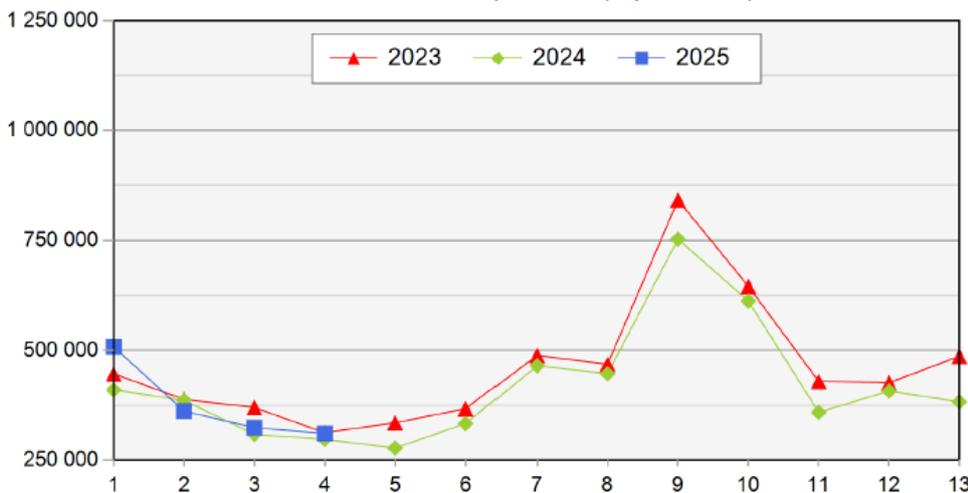


Au cours des quatre premières périodes de l'année 2025, le cumul des mises en place de volailles Label Rouge est en hausse de 13 %/2024 et de 3%/2023, mais est encore en baisse nette par rapport à 2019 avec -13%.

Le cumul des mises en place de poulets Label Rouge augmente également de 13%/2024 et de 3%/2023, mais est de -9%/2019.

## MISE EN PLACE DE PINTADES LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (4 périodes) – SYNALAF



Enfin, le cumul des mises en place de pintades Label Rouge est en hausse de 7 %/2024 mais recule de -1%/2023 et de -31%/2019

## MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (4 périodes) – SYNALAF

Sur les quatre premières périodes de 2025, le cumul des mises en place de volailles biologiques augmente de 13%/2024 et de 12%/2023 mais est encore en baisse nette par rapport à 2019 avec -27%.

Le cumul des mises en place de poulets biologiques est aussi en hausse de 14%/2024 et de 12%/2023 mais est de -26%/2019.

NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

